

DECLARATION COMMUNE

à l'occasion du Sommet des Régions
STRATEGIE pour les ALPES
le 12 mars 2010 à Mittenwald, Bavière



Les signataires partagent la conviction qu'il doit être élaboré pour les Alpes, le plus important massif montagneux d'Europe, une STRATEGIE POUR LES ALPES qui lui soit propre. Celle-ci doit être placée sur un pied d'égalité avec les autres stratégies macro-régionales, les compléter, les renforcer et assurer un développement durable du fragile biotope et espace d'activité économique et de détente que sont les Alpes. Cette STRATEGIE POUR LES ALPES vise à ce que les régions alpines assument des responsabilités dans l'orientation stratégique du futur de cet espace et qu'elles soient représentées de manière appropriée dans les conventions et programmes internationaux (p. ex. Convention alpine, élaboration des bases stratégiques dans les Programmes de développement territoriaux).

Nous sommes d'avis,

qu'une STRATEGIE POUR LES ALPES doit porter sur les défis essentiels devant être relevés par l'Europe au début du 21^e siècle et ne pouvant pas être résolus au seul niveau des Etats membres et des Régions.

Cela exige des mesures en particulier dans les domaines suivants:

- adaptation et prévention dans le domaine du changement climatique,
- protection de la biodiversité alpine par le biais d'une alliance écologique transfrontalière définie en accord avec le territoire concerné,
- exploitation durable de la ressource naturelle hydraulique, en particulier par l'utilisation économe qui en est faite par les communautés urbaines environnantes,
- durabilité de la production d'énergie et de l'approvisionnement en énergie dans des réseaux d'alimentation en énergie européens intelligents avec une part aussi élevée que possible de sources d'énergies renouvelables,
- utilisation intelligente de l'énergie comme base de développement d'une société économe en énergie dans tout l'espace alpin,
- organisation du transport de personnes et de marchandises transalpin et interalpin viable pour l'environnement en exploitant les chances que représentent l'électromobilité, les mesures d'organisation du trafic, le développement du Modal Shift au profit du rail et des transports publics ainsi que l'exploitation intelligente des infrastructures de transport,
- renforcement des relations entre les centres alpins et la périphérie pour un développement décentral équilibré dans les régions alpines, pour la préservation du potentiel d'innovation endogène, pour le développement culturel et pour l'assurance d'un service approprié à la population,
- réalisation d'une création de valeur par le renforcement de la croissance éco-efficiente en exploitant les potentiels endogènes et la mise en réseau des forces innovantes dans l'espace alpin,
- soutien apporté aux régions afin qu'elles assument leur propre responsabilité lors de la mise en œuvre de conventions cadres internationales existantes dans les programmes de développement territoriaux correspondants.

Nous saluons

les approches macro-régionales en Europe pour l'encouragement de l'intégration européenne des espaces transnationaux aux caractéristiques et aux challenges communs. Nous soutenons la position de la Commission européenne consistant à accorder aux Régions un droit de participation plus important lors du développement de mesures concertées au niveau européen. Nous sommes prêts à orienter l'action de notre gouvernement à une STRATEGIE POUR LES ALPES commune, dans le respect du principe de subsidiarité, et à investir en conséquence nos compétences et nos moyens.

Nous sommes d'avis

que les priorités thématiques des coopérations interministérielles, groupes de travail et eurorégions (tels que Convention alpine, Groupe de Zurich, ARGE ALP, Arge AlpenAdria, Alpes-Méditerranée/Alpi-Mediterraneo) ainsi que des réseaux alpins et européens (p. ex. AEM, réseau de communes « Allianz in den Alpen », réseau des Villes des Alpes) contribuent à détecter les défis auxquels doit faire face une macro-région alpine, à définir le contenu d'une STRATEGIE POUR LES ALPES et à découvrir des indications précieuses pour la coopération institutionnelle.

Nous considérons comme nécessaire

compte tenu des interdépendances européennes à grande échelle dans les domaines mentionnés, d'intégrer dans une STRATEGIE POUR LES ALPES non seulement le domaine alpin proprement dit mais aussi sa périphérie ainsi que, en particulier, les relations avec les métropoles extra-alpines, ce qui permettra de prendre les mesures respectives nécessaires au niveau d'échelle approprié tout en prenant en considération la diversité des relations ville-campagne.

Nous sommes d'avis

que la STRATEGIE POUR LES ALPES doit être formulée, pilotée et accompagnée de façon déterminante par les Etats alpins et les régions alpines. En même temps, nous souhaitons le soutien de la Commission européenne. Ainsi, la stratégie trouvera un large ancrage chez les décideurs et dans la population tout en s'intégrant dans un contexte européen.

Nous reconnaissons

que, localement, à l'intérieur de la macro-région que constitue l'espace alpin, coexistent étroitement les conditions et les potentiels les plus différents et que des régions prospères sont apparues auprès d'espaces marqués par la dépression. Cet état de choses doit être pris en compte lors de l'élaboration et de la mise en œuvre de la STRATEGIE POUR LES ALPES et doit former la base de la construction d'une solidarité s'étendant à tout l'espace alpin.

Nous préconisons

que la STRATEGIE POUR LES ALPES soit mise en œuvre dans le cadre de compétences propres ou partagées en particulier à l'aide du Programme européen de Coopération territoriale (INTERREG IV B) Espace alpin 2007–2013 ou d'un programme de suite dans le cadre de la politique de cohésion ainsi que par l'utilisation complémentaire d'autres instruments de financement.

Nous demandons aux Etats nationaux et à la Commission européenne

de soutenir les régions alpines dans l'élaboration et la réalisation d'une STRATEGIE POUR LES ALPES et, dans le respect des concepts intersectoriels de développement de l'espace existant au niveau des Etats membres et des Régions, de conférer à cette STRATEGIE POUR LES ALPES une importance comparable aux autres stratégies macro-régionales mises en œuvre en Europe. Un programme de suite pour la coopération transnationale au cours de la période 2014–2020 devrait être doté de moyens suffisants permettant de poser des jalons visibles pour la mise en œuvre de cette stratégie.

Mittenwald, le 12 mars 2010

signé

.....
Dr Markus Söder, ministre d'Etat bavarois de l'Environnement et de la Santé

signé

.....
Dr Michl Laimer, membre du gouvernement de la province autonome de Bolzano, Tyrol du Sud

signé

.....
Remo Fehr, canton des Grisons

signé

.....
Walter Blachfellner, membre du gouvernement du land de Salzbourg

signé

.....
Hannes Gschwentner, vice-gouverneur du land du Tyrol

signé

.....
Alberto Pacher, vice-président de la province autonome de Trente

signé

.....
Ing. Erich Schwärzler, membre du gouvernement du land de Vorarlberg

signé

.....
Silvia Jost, Office fédéral du développement territorial, Suisse